

division et, ai-je besoin de le dire, il les a remplies avec une grande distinction.

Quand il est rentré dans la vie privée, il a emporté les regrets et l'amitié de tous ceux qui ont eu le bonheur de l'approcher ; la présence de Soulyary dans les rangs de l'administration a été un honneur pour elle.

Au nom de M. le Préfet du Rhône, au nom de ses anciens camarades, je viens apporter ici à Joséphin Soulyary un dernier témoignage de sympathie, en même temps qu'un suprême adieu.

DISCOURS DE M. MORIN-PONS

MESSIEURS,

Les lettres sont en deuil, Joséphin Soulyary est mort, voilà ce que, depuis trois jours, on se répète dans nos murs avec une douloureuse surprise.

Il est mort ! Mais, dira-t-on, n'était-ce pas depuis un certain temps déjà un disparu ? Oui, si l'on ne reconnaît la vitalité qu'aux manifestations extérieures de la vie sociale, qu'aux mouvements agités de ceux qui viennent et qui vont sur la place publique. Dans cet ordre d'idées, Soulyary n'était plus.

Cependant le flambeau n'était pas éteint, le poète vivait encore comme il vivra pour ceux qui savent distinguer entre les popularités d'un jour et les renommées durables, il conservait sa place dans les mémoires fidèles qui ont applaudi aux succès de sa jeunesse et en ont retenu les délicates inspirations. Cadre restreint, feuillets d'album, ont dit quelques-uns. Mais, est-ce donc les dimensions qui font l'œuvre ? Qu'importent la longueur et la largeur quand il y a la profondeur ! Tableaux de genre, rien ou guère plus que des sonnets, suivant les mêmes. Hé quoi ! Sans invoquer la grande ombre de Pétrarque, n'est-ce pas un sonnet, un seul qui fait l'immortalité d'Arvers ? Et, sous ce voile de scepticisme railleur et de mélancolie résignée, plaignons ceux qui n'ont pas senti la flamme.